

Travaux en hauteur en sécurité et Port du harnais de sécurité Suivant la recommandation ®. 431 de la CNAM

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé : Personne appelé à effectuer au cours de son travail, des travaux en hauteur.

Durée : 7 heures, soit 1 jour
3 heures en Visio uniquement pour les recyclages

Pré-requis : Pas de contre-indication médicale au travail en hauteur ainsi qu'au port du harnais antichute.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Suite à la mise en application de cette formation, vous serez capable de :

- Savoir identifier et évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité
- Reconnaître les moyens de protection appropriés et utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).
- Vérifier les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur



PROGRAMME

Les règles de la protection antichute

- Que dit la loi ?
- Quelles sont les normes ?
- Quelles sont les obligations de formation ?

Les catégories d'équipements de protection individuelle.

- Le système de retenue
- Le système d'arrêt des chutes.

Les composants d'un système individuel de protection antichute.

- Le point d'ancrage ou d'amarrage.
- Le système de liaison.
- Le système de préhension du corps
- Facteurs de chute et tirant d'air
- Notion de ballant
- L'accès au travail, le poste de travail et la solution d'évacuation.

La connaissance du matériel

Suivi et évaluation finale :

- Un test d'évaluation pratique et théorique sera réalisé afin de vérifier l'acquisition des savoirs et savoir-faire des stagiaires. Le résultat de cette évaluation sera mentionné dans l'attestation de fin de formation.
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation et attestation d'assiduité.

Pré requis :

Etre médicalement apte au travail en hauteur,
Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.



Méthodes et moyens pédagogiques :

Partie théorique animée à l'aide de diaporamas
- Exposés, démonstrations et exercices pratiques



Travaux en hauteur en sécurité et Port du harnais de sécurité Suivant la recommandation ®. 431 de la CNAM

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.
Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.
Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.
En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur formé à la pédagogie et possédant une expérience significative à l'exercice de travaux en hauteur.

Modalités de validation des acquis

La validation des acquis sera réalisée par le biais d'une évaluation pratique.
Un renouvellement est préconisé tous les 3 ans.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21 mis à jour le 15/01/23

